

Ad. E.



M^e Jacques Beudet, D. Fisc., Ad. E.
Gagné, Letarte s.e.n.c.r.l.
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Associé du cabinet, M^e Jacques Beudet exerce en droit commercial et en droit fiscal. Il a notamment développé une expertise particulière en matière de fiscalité autochtone. Il est l'avocat-conseil de la Nation huronne-wendat et du Régime des bénéfiques autochtone, la plus importante caisse de retraite autochtone du Canada.

CONTRIBUTION

M^e Beudet a participé au développement de la Société de crédit commercial autochtone et de la Société d'épargne des Autochtones du Canada, des institutions financières spécialisées dans le financement d'entreprises dirigées par des membres des Premières nations du Québec ; il siège au conseil d'administration de ces institutions. Il a aussi œuvré à la mise sur pied de Investissement Premières nations du Québec s.e.c., une société de capital de risque évoluant en milieu autochtone. Par ailleurs, il s'est impliqué à titre de membre du Comité de la formation professionnelle du Barreau du Québec et est actuellement membre du Comité sur la formation continue du Barreau du Québec. Il a été conférencier à l'École du Barreau et il y a enseigné le droit commercial (1976-1988).

RAYONNEMENT

Très impliqué dans la communauté, M^e Beudet siège depuis près de 30 ans à titre de président de l'Externat Saint-Jean-Eudes, un collège d'enseignement privé de niveau secondaire. Il a été commandeur du chapitre de Québec de l'Ordre militaire et hospitalier de St-Lazare (2003-2004), président du YMCA de Québec (2004-2005), président du Théâtre du Gros Mécano, vice-président de la sous-section de droit commercial de l'Association du Barreau Canadien et président du Club Kinsmen de Québec, un club de services dont les activités finançaient une maison d'accueil pour femmes violentées.